

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA LABELLISATION DE « Service de transport en véhicule léger officiel » DU GRAND PRIX DE France 2021

I- Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

La présente consultation a pour objectif de solliciter les transporteurs de personnes en véhicule léger afin qu'ils puissent proposer aux clients du Grand Prix de France 2021 (spectateurs, clients hospitalités, VIP, partenaires...) un service de transport de personnes, sur la période du 18 juin 2021 au 20 juin 2021 en se prévalant de la qualité de « Service de transport en véhicule léger officiel du Grand Prix de France ».

Valable pour cette édition 2021, renouvelable jusqu'à l'édition 2022 incluse, cet appel à manifestation est ouvert à tous les acteurs de transport.

II – Contexte

Pays de forte tradition automobile, la France a vu le premier Grand Prix organisé sur son territoire en 1906. L'évènement a, depuis cette date, été organisé sur différents circuits, notamment celui de Nevers Magny-Cours entre 1991 et 2008, dans le cadre d'un GP de Formule 1. Faute de financement suffisant et devant l'impossibilité de parvenir à un budget équilibré, la Fédération Française du Sport Automobile (« FFSA »), promoteur financier de l'épreuve, a été contrainte de renoncer à son organisation à compter de 2009.

Le GIP a donc organisé le retour du Grand Prix de France pour 5 éditions, la première ayant eu lieu entre du 22 au 24 Juin 2018, la deuxième du 21 au 23 juin 2019. La troisième, quant à elle, a malheureusement dû être annulée pour cause de crise sanitaire mondiale.

En 2018, avec près de 165 000 spectateurs, elle a été une véritable réussite sur le plan sportif malgré une mobilité dégradée offerte aux spectateurs. En 2019, la fluidité sur les axes routiers était de retour, l'objectif reste le même pour 2021 et les éditions suivantes.

Il est donc essentiel pour le GIP Grand Prix de France d'améliorer tous les modes de transport.





2.1 Valeurs et positionnement du Grand Prix de France

Les valeurs du Grand Prix de France déclinent, à la française, celles de la F1 (innovation, glamour, excitation, speed & excellence) et nourrissent une vision qui met le client au cœur de l'expérience.

2.2 Les objectifs du Grand Prix de France de Formule 1

Les organisateurs se sont fixé 3 objectifs majeurs :

QUALITE : Organiser une compétition au plus haut standard international

La Formule 1 se produit dans 22 pays et le Grand Prix de France se doit d'en être une étape majeure. Qui plus est, la France dispose d'une solide expérience dans l'organisation d'événements sportifs internationaux.

SPECTACLE : Célébrer la Formule 1 avec le grand public

Le Grand Prix impliquera et fera participer le plus grand nombre : plus qu'une course de 2 heures, l'événement Grand Prix de France proposera une expérience forte aux différentes populations de public attendu. Les éditions 2018 et 2019 du Grand Prix de France ont constitué un spectacle attractif mettant « la french touch » à l'honneur. L'édition 2021 continuera sur la même lancée avec des animations tous les jours jusqu'à 22h.

HERITAGE : s'inscrire dans la durée au cœur de la Région.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une destination touristique de premier rang au niveau international. Elle accueille chaque année plus de 31 millions de visiteurs dont 6 millions de visiteurs étrangers, pour des retombées touristiques directes sur le territoire de plus de 15 milliards d'euros. Cette attractivité est le fruit d'atouts touristiques d'une grande diversité et d'une tradition touristique forte.

L'accueil du Grand Prix, sur une durée minimum de 5 ans à compter de 2018, s'inscrit dans cette perspective.

2.3 La compétition

La compétition se déroulera selon le format classique d'un Grand Prix de Formule 1 du 18 au 20 Juin 2021. Les dates des éditions suivantes seront connues dès l'officialisation du calendrier par la FIA.



III – La labellisation « Service de transport en véhicule léger officiel du Grand Prix de France 2021 »

Dans le cadre de l'organisation du Grand Prix de France 2021, le GIP – Grand Prix de France – Le Castellet souhaite laisser la possibilité à une entreprise de ce secteur de proposer aux différentes populations de clients du GIP - Grand Prix de France – Le Castellet (spectateurs, partenaires, clients hospitalité...) un service de transport en véhicule léger officiel.

A ce titre, le GIP propose de mettre à disposition d'un opérateur les marques du GIP et les logos du Grand Prix, et la possibilité de se prévaloir de la qualité de « Service de transport en véhicule léger officiel du Grand Prix de France 2021 » en échange d'une redevance fixe et, à l'appréciation du candidat d'un pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé. Cet opérateur devra rassembler les artisans taxis ainsi que les VTC, organiser leur travail tout en conservant le principe qu'un artisan taxi peut prendre un client sans réservation alors que le VTC doit toujours avoir une réservation.

L'objectif de ce service est de laisser la possibilité à un acteur spécialisé du secteur, en complément des autres services de transport qui seront déployés par le GIP, ou par ses prestataires agréés (bus, hélicoptères, avions etc..), une solution de transport en véhicule léger de grande qualité.

Le GIP met en place un dispositif mobilité exceptionnel pendant les 4 jours du GP. Le prestataire et le GIP travailleront en amont sur ce dispositif pour assurer la parfaite compréhension de la part de l'opérateur. Le respect des règles de circulation ainsi que les autorisations sur les axes sont des éléments clés de la réussite du dispositif. Pour rendre les accès au circuit possible pour les véhicules de l'opérateur, il faudra se munir de différents documents de certification sur le véhicule ainsi que sur les personnes. Tous ces éléments seront abordés et expliqués longuement entre les parties une fois l'opérateur choisi.

3.1 Les apports du GIP :

- Mise à disposition du logo, marque et emblèmes du Grand Prix de France 2021 et des éditions suivantes en cas de renouvellement ;
- Labellisation « Service de transport en véhicule léger officiel du Grand Prix de France 2021 » ;
- Promotion auprès de ses clients btob et/ou btoc (campagne marketing ciblée via emailing et promotion du service dans les offres hospitalité du Grand Prix de France 2021, Facebook, twitter, site officiel) ;
- Accès à la F1 Lane (Route « La Ciotat – Circuit Paul Ricard ») pour les véhicules de

l'opérateur sélectionné (NB : tous les véhicules de transport de personnes sont autorisés, pour la dépose uniquement, à utiliser la F1 Lane, même s'ils n'appartiennent pas à l'opérateur sélectionné) ;

- Accès exclusif à l'intérieur du circuit pour les véhicules de l'opérateur sélectionné pour la prise en charge des spectateurs lors du voyage retour si les conditions sanitaires le permettent ;
- Mise à disposition d'une gare dédiée pour les véhicules de l'opérateur sélectionné située au niveau du virage du pont, au cœur du circuit si les conditions sanitaires le permettent ;
- Mise en place d'une signalétique à l'intérieur du circuit pour informer les spectateurs de l'existence et de l'emplacement de la gare de service de transport en véhicule léger ;
- Visibilité sur le site internet avec un lien direct vers le site internet de l'opérateur sélectionné, ainsi que sur les plaquettes offres des différents services.

Lieux de dépose et de reprise - Crise sanitaire :

En 2021, un dispositif de « bulles hermétiques » devrait voir le jour pour assurer un maximum de cloisonnement entre les différentes zones spectateurs. La gare de taxis sera en conséquence décentralisée. Un lieu de dépose et de reprise par zone de stationnement pourra être mis en place pour assurer la continuité du service pour l'ensemble des spectateurs. Ainsi, 4 zones distinctes sont identifiées pour autant de zone de dépose/reprise. Deux zones seront situées au sein du circuit et deux zones seront situées dans la ZAC de Signes sur le parking de deux entreprises partenaires.

Ainsi, le fonctionnement des lieux de dépose pourra évoluer en fonction des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur au moment du Grand Prix.

Le GIP Grand Prix de France – Le Castellet pourra être dans l'obligation de mettre en place différents lieux de dépose et de reprise de spectateurs dédiés aux taxis.

3.2 Les apports du licencié

- Une redevance financière fixe et, à l'appréciation du candidat, une redevance complémentaire variable sur le chiffre d'affaires ;
- Un service de liaison en véhicule léger jusqu'au Circuit Paul Ricard durant au moins les quatre jours de course (le 17, 18, 19 et 20 juin 2021 pour l'édition 2021).

3.3 Modèle économique

L'opérateur sélectionné sera libre de fixer ses prix. A titre informatif, les clients du Grand Prix de France de Formule 1 seront principalement localisés dans le 83, le 13 et le 06. La plupart



arriveront par les points d'entrée suivants : Gare de Marseille Saint Charles, Aéroport de Marseille Marignane, Aéroport de Nice Côte d'Azur, Aéroport Golfe Saint-Tropez, Gare la Ciotat, Aéroport Toulon Hyères, Gare de Toulon, Gare de Bandol, Gare de Aix TGV.

Une part fixe garantie devra être proposée au GIP Grand Prix de France – Le Castellet. A l'appréciation des candidats, un pourcentage sur le chiffre d'affaires généré pourra être proposé en complément de la redevance fixe.

Les droits consentis ne vaudront que jusqu'au 30 juin 2021, sauf accord de reconduction expresse entre les parties à la suite de l'événement. L'accord de reconduction ne pouvant excéder un an soit après l'édition 2022.

3.4 Expertises et compétences attendues

L'opérateur sélectionné doit être connu et reconnu pour son expertise et sa connaissance du service de transport en véhicule léger et devra justifier d'une bonne connaissance du marché Provence Alpes Côte d'Azur.

Il devra démontrer également sa capacité à assurer, pendant la période du Grand Prix de France (14 au 21 juin 2021), un service de qualité accessible au plus grand nombre dans les lieux d'arrivée des spectateurs.

3.5 Critères d'attribution de la manifestation d'intérêt

Les critères de sélection sont les suivants :

- (i) 40% pour l'offre financière (montant de la redevance proposée et modalité de sa justification et de son contrôle) ;
- (ii) 40% associé au critère quantitatif (flotte de véhicules dans la Région Provence Alpes Côte d'Azur, dont 13 et 83 ; nombre de chauffeurs dans la Région Provence Alpes Côte d'Azur, dont 13 et 83 ; équipes déployées en local pour mettre en œuvre) ;
- (iii) 20% pour le critère qualitatif (plateforme de réservation spécifique, service/expérience proposé à bord des véhicules pour les clients Grand Prix de France, solution proposée pour le pick up retour, qualité et typologie des véhicules, nombre de véhicule envisagés, prestations d'accueil envisagées dans les lieux d'arrivée, mise en place de forfait entre les gares/aéroports et le circuit, mise en place d'un plan de communication ...).



IV- Eléments attendus par le GIP – Grand Prix de France – Le Castellet dans le dossier de manifestation d'intérêt

Le GIP - Grand Prix de France – Le Castellet attend de la part des candidats un dossier complet incluant :

- La présentation générale de la société ou du groupement de sociétés ;
- La proposition de l'offre financière ;
- La présentation du service de transport de personnes envisagé par le candidat pour le Grand Prix de France 2021.

L'appel à manifestation d'intérêt sera traité exclusivement par mail. Le dossier final de proposition sera envoyé au plus tard le 04 juin 2021 par mail à l'adresse suivante : mobilite@gpfrance.com

Toute question devra être posée par mail à l'adresse indiquée.

Le GIP - Grand Prix de France – Le Castellet est libre de modifier / annuler la consultation à tout moment sans se justifier.

Le GIP - Grand Prix de France – Le Castellet ne garantit pas l'exhaustivité des informations contenues dans cette consultation et dégage toute responsabilité à cet égard.

Les frais liés à la candidature sont à la charge des candidats.

Tous les échanges entre le GIP - Grand prix de France – Le Castellet et les personnes intéressées sont strictement confidentiels.

Il ne s'agit pas d'un mécanisme de conclusion d'un marché public au sens de la réglementation européenne.